

Réunion du Conseil Municipal du 1er Septembre 2020 à 20h00

Présents : Messieurs VALOIS Éric, LIEURE Patrice, LE CAM Philippe, VERCOUTERE Marc, STRAPPAZON Christophe, Mesdames CORNET Roselyne, GUILLOT Isabelle, SNOECK Christelle, PELLETIER Emilie.

Absents excusés : Monsieur D'HEYGERE Pascal donne pouvoir à Mr VALOIS Éric, Monsieur AMORY Christophe.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur LIEURE Patrice.

APPROBATION DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2020

La séance du 26 Juin 2020 est approuvée à l'unanimité.

ELECTION DES DELEGUE CCAS

Monsieur le Maire fait part du courrier reçu du contrôle de légalité, relative aux élections des délégués aux commissions communales dont le CCAS, et des observations formulées suite à l'examen de la délibération du 2 juin 2020.

Sur le fondement des articles L.123-6 et R. 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le CCAS est présidé par le Maire.

Le conseil d'administration du CCAS comprend en nombre égal, outre son président, au maximum huit membres élus en son sein par le conseil municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes non-membres du conseil municipal mentionnés au quatrième alinéa de l'article L.123-6 du code précité, or la délibération fait mention de trois membres titulaires et de quatre membres extérieurs.

La Préfecture nous demande de procéder au retrait de la délibération du 2 juin, et de reprendre une nouvelle délibération en tenant compte des observations énoncées.

Est élu Monsieur VERCOUTERE Marc.

SUBVENTION AMICALE ESTREES SAINT DENIS

En soutien à leur activité et en remerciement d'une vidéo réalisée pendant le confinement, Monsieur le Maire propose d'octroyer une subvention à l'Amicale d'Estrées Saint Denis. Après délibération à l'unanimité le Conseil décide de donner 100.00€.

MISE EN PLACE D'UNE AMENDE FORFAITAIRE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la police du Maire et des adjoints augmente ainsi que la recrudescence des incivilités, telles que les déjections canines, papier, mégots, containers, ordures ménagères, qui représente un désagrément et propose de mettre en place des amendes de 1ère, 2ième, 3ième classe.

Après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à réfléchir et effectuer les démarches pour une mise en place prochaine.

INAUGURATION SYNDICAT SCOLAIRE

L'inauguration du groupe scolaire « Les Hirondelles » est prévue le samedi 5 Septembre 2020 à 14h30 une visite est prévue suivie d'un verre de l'amitié.

INAUGURATION HLM

L'inauguration des logements HLM Rue Vernon est prévue de mercredi 16 Septembre 2020 à 9h30 un petit déjeuner de bienvenue est organisé.

VISITE DE LA PRESIDENTE DU DEPARTEMENT

Monsieur le Maire rappelle la visite de Madame la Présidente du Conseil Départemental le mardi 15 Septembre 2020 à 10h35.

COMITE CONSULTATIF

Monsieur le Maire soumet de mettre en place 3 comités consultatif

- Environnement villes et villages fleuris
- Patrimoine
- Tour de ville

Après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à réfléchir et effectuer les démarches pour une mise en place prochaine.

PARCELLE 715 et 882

Monsieur le Maire évoque que la parcelle 882 n'est pas bornée, donc une partie appartient à la commune, aujourd'hui la maison est louée.

Après délibération le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre rendez vous avec les locataires afin d'établir une convention par mesure de sécurité.

REVUE DES ACTIONS

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de regarder les actions en cours et leur avancement.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe qu'un compte AmazonBusiness est ouvert pour la commune. Monsieur Patrice LIEURE fait part d'une proposition ludique et gracieuse reçue pour la réalisation d'un blason pour la commune par un héraldiste amateur, le conseil municipal retient la demande.

Monsieur le Maire demande de commencer à réfléchir pour l'achat d'un défibrillateur automatique externe.

Madame Emilie PELLETIER donne un exposé de la réunion de présentation des aides de la Région qui a eu lieu à Tricot.

Madame Roselyne CORNET demande ce qu'il en est pour le problème de visibilité en haut de la Rue Saint Christophe et de la Rue Verte, le Conseil Municipal va réfléchir pour faire un terrain propre.

Madame Isabelle GUILLOT rappelle que le panier de basket, et le filet de foot sont bon à changer et demande quand va être posée la table de ping-pong, Monsieur le Maire répond qu'il la fera installer après la levée des semences.

Monsieur Marc VERCOUTERE propose de réfléchir sur les terrains de boules.

Monsieur Christophe SRAPPAZON fait part d'un contact qu'il a eu avec l'association « Association bouchons d'amour » qui demande un point de collecte, le conseil municipal retient la proposition.

Monsieur Christophe STRAPPAZON fait part d'un site édition évènement qu'il a retenu proposant des idées cadeau et soumet de graver des coupes de champagne pour les mariages.

Madame Christelle SNOECK demande s'il est possible de rendre un hommage à Monsieur Marcel VERLEYE, Monsieur le Maire propose au 11 Novembre.

Madame Christelle SNOECK rappelle qu'il y a une prolifération de rats abondante.

Madame Christelle SNOECK demande de réfléchir sur les festivités de Noël.

Séance levée à 23h30.